



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du patrimoine

Question écrite n° 32008

Texte de la question

Mme Catherine Vautrin attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les propositions de l'association Vieilles maisons françaises pour une politique nouvelle du patrimoine. Afin d'informer et d'inciter au patrimoine, les responsables de cette organisation préconisent, d'une part, d'intégrer l'éducation au patrimoine scolaire tout au long de la scolarité, d'autre part, d'organiser une formation des élus et responsables administratifs territoriaux sur ces problématiques, tout en améliorant le conseil architectural auprès de ceux-ci et des propriétaires, et en veillant à ce que les architectes soient systématiquement formés à l'intégration des constructions nouvelles dans leur contexte historique et à la réhabilitation de l'ancien. Elle la remercie de bien vouloir lui préciser son sentiment et ses intentions relativement à ces propositions.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32008

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2008, page 8499

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)